

La Fraternité Saint-Pierre

Publié le 2 mai 2018
Abbé Philippe Toulza
4 minutes

La cérémonie qui s'est déroulée dans l'église Saint-Bruno de Bordeaux et dont **M. Dickès** relate l'essentiel ([voir ci-dessous](#)) n'est pas une première, si l'on en croit l'une des rares sources d'information dont nous puissions disposer sur ce sujet, le site *disputationes.over-blog.com*.

Il y a deux ans, déjà, la Fraternité Saint-Pierre avait décidé d'accepter, dans cette même église, la manifestation d'œcuménisme que souhaitait l'archevêque du diocèse, **le cardinal Jean-Pierre Ricard**, en vue de la « paix ». Elle l'avait acceptée, veut-on croire, non par souci d'œcuménisme, mais pour « maintenir de bons rapports avec le cardinal ». Cette fois encore, la même cérémonie a eu lieu, en présence du responsable de l'apostolat de la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux, l'abbé Benoît de Giacomoni.

Ce qui s'est passé dans l'église Saint-Bruno [Voir photo ci-contre] ne fait pas sauter de joie ; on ne peut se satisfaire de ce que **le glissement doctrinal et liturgique**, que la **Fraternité Saint-Pie X** a prédit aux communautés Ecclesia Dei depuis longtemps, se réalise progressivement. Une cérémonie de ce genre est bien triste.

En 2015, **l'abbé Giacomoni** rappelait, dans une revue appelée *Communicantes*, l'histoire du Mouvement liturgique et ses racines dans l'hérésie anti-liturgique si bien exposée par dom Guéranger. Il y décrivait la naissance de la réforme liturgique, et écrivait avec raison qu'avec le nouveau rite de 1969, « beaucoup de catholiques se sont « protestantisés » sans s'en rendre compte ». Il citait aussi **le cardinal Giacomo Antonelli**, qui a dit de la réforme faite par le **père Annibale Bugnini** :

« J'ai l'impression qu'il y a eu beaucoup trop de concessions, surtout en matière de sacrements, à la mentalité protestante. » Comment ce prêtre de Bordeaux a-t-il, du coup, pu accepter de participer, en surplis et dans le chœur, à cette manifestation ? La participation active de ministres protestants à une messe catholique est évidemment interdite. La Fraternité Saint-Pierre suit le code de 1983 ? Eh bien, même celui-ci stipule qu'« il est interdit aux prêtres catholiques de concélébrer l'Eucharistie avec des prêtres ou des ministres d'Églises ou de communautés ecclésiales qui n'ont pas la pleine communion avec l'Église catholique ».

Si l'on n'y est pas, on n'en est pas si loin.

Cet exemple illustre le fait que les autorités conciliaires usent du désir, par les communautés Ecclesia Dei, de « maintenir de bons rapports », pour les amener à des paroles et des gestes que des prêtres de Tradition ne peuvent pas poser.

La Fraternité Saint-Pierre, en ne condamnant pas cette initiative, mais au contraire en l'avalisant par deux fois, éclaire elle-même les fidèles sur le bien-fondé de la position de la Fraternité Saint-Pie X.

Abbé Philippe Toulza †, prêtre de la **Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X**

Sources : **Fideliter** n° 242 de mars-avril 2018

Œcuménisme quand tu nous tiens..., par le Docteur Jean-Pierre Dickès

Le 11 novembre dernier, à Bordeaux, dans l'église Saint-Bruno desservie par la Fraternité Saint-Pierre, en présence du **cardinal Jean-Pierre Ricard**, archevêque de la ville, s'est tenu une « journée pour la paix » [Voir photo ci-dessus].

La « pasteure » de « l'Église protestante unie » s'était jointe à cette manifestation en surplus : **Mme Valérie Mali**, est une « grosse peinture » qui se vante d'avoir « béni » les premières unions homosexuelles de la ville.

Dans le chœur était aussi présent **l'abbé Benoît de Giacomoni**, de la Fraternité Saint-Pierre. Il ne s'agissait pas d'une sorte de « raté », mais « d'un choix véritable, assumé de manière responsable » par les dirigeants. C'était en effet une « messe catholique » œcuménique, et par ailleurs il fallait maintenir de bons rapports avec le cardinal-archevêque demandeur.